TERRIFIC ? Y A UN HIC

La présidence de FTV doit répondre aux révélations de Médiapart

COUP DE GUEULE

Vous l'avez peut-être lue, Médiapart vient de publier une enquête sur les liens de notre entreprise avec un *« sulfureux prestataire israélien »* : Terrific.

En CSE central mardi, les réponses de la présidence aux révélations de cette enquête ne nous ont pas satisfaits.
Parler de *« confusion »* alors que Médiapart, journal dont nous pouvons difficilement contester le sérieux et la fiabilité, soulève des questions fondamentales sur notre fonctionnement et notre éthique, nous a paru beaucoup trop léger.

Nous demandons des réponses claires, précises et circonstanciées.

Nos collègues doivent savoir. Nos téléspectateurs aussi.

Ciblage politique de nos téléspectateurs

Dans son enquête, Médiapart révèle que France Télévisions a envisagé de confier à une société israélienne, Terrific, la gestion d'un dispositif interactif destiné notamment à recueillir les réactions et questions des téléspectateurs pendant la campagne présidentielle de 2027.
Le dispositif, baptisé « Agora », devait notamment accompagner la renaissance de l'émission politique *L'heure de vérité* sur France 2 et, plus largement, irriguer la couverture de la présidentielle.

Ainsi, cette entreprise aurait-elle été en possession de données sensibles : opinions, préférences et réactions politiques de millions d'utilisateurs de France Info et des plateformes de France Télévisions.

Or, le fondateur de Terrific a également cofondé une société qui commercialise **un outil permettant de regrouper les électeurs selon des critères sociopolitiques afin de leur adresser des messages ciblés.**

Celui qui possède une quantité massive de données sur les préoccupations politiques des citoyens possède potentiellement une capacité considérable d'influence.
Vous voyez le problème ? À quelques mois de l'élection présidentielle ?

Cette enquête tombe plutôt très mal.
Notre direction affichant fermement sa volonté de faire des médias publics un « rempart » contre les influences étrangères.

Défendre la souveraineté informationnelle tout en envisageant de confier à une entreprise étrangère des données permettant potentiellement de cartographier les opinions politiques des téléspectateurs : tout cela semble totalement surréaliste. Voire irresponsable.
Et pourtant.

Des alertes ignorées

Médiapart souligne également que **plusieurs salariés du groupe ont alerté leur hiérarchie**, le délégué à la protection des données de France Télévisions n'aurait, lui, même pas eu accès au contrat avec Terrific malgré plusieurs demandes.

Si ces éléments sont confirmés, l'enjeu dépasse la simple erreur de choix d'un prestataire : il concerne la gouvernance interne de France Télévisions, la capacité de ses fonctions de contrôle (juridique, cybersécurité, protection des données) à exercer leur rôle ainsi que la manière dont la direction traite les alertes de ses propres équipes.

Un précédent

L'affaire est d'autant plus sérieuse qu'elle intervient après un précédent. Toujours selon Médiapart, **Terrific travaillait déjà, depuis l'été 2025, avec France Télévisions sur Shoppable, un outil publicitaire intégré à France.tv.**

Or ce dispositif aurait rencontré autant des difficultés économiques que des problèmes de cybersécurité.
Certains utilisateurs ayant signalé du phishing et une atteinte à leurs données personnelles, l'outil a finalement été retiré du site et de l'application en septembre dernier.

Agora n'aurait donc pas été une expérience isolée avec un prestataire inconnu. FTV connaissait, a priori, ses pratiques plus que douteuses…

Une question de confiance.

Le dispositif Agora n'a finalement pas été déployé. Et, rétrospectivement, nous avons échappé au pire.

Selon Mediapart, le changement serait intervenu après que la direction ait été informée de la publication prochaine de l'article.

Selon Stéphane Sitbon-Gomez interpellé en CSE central, de la propre initiative de FTV suite au constat que *« ce dispositif n'était pas conforme avec nos standards de sécurité »* après analyse.

Effectivement, la confusion règne.

C'est pourquoi aujourd'hui, nous attendons des réponses précises sur chaque point soulevé précédemment.

La CFDT FTV demande toute la transparence que requiert une affaire aussi grave ainsi que des réponses publiques aux salariés de France Télévisions.